

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 61 (1925)
Heft: 2

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : JULES SAVARY : *Maurice Millioud*. — LES FAITS ET LES IDÉES : *La valeur de l'école primaire supérieure ; L'école unique en France ; Anatole France et les prix ; Drtina ; La poésie et l'école*. — PARTIE PRATIQUE : *Mes filles ne savent pas coudre*. — SUGGESTIONS : *L'école et les oiseaux ; Correspondance interscolaire ; Expériences scientifiques ; Examens intelligents ; Cherchons des solutions simples*. — HIPPOLYTE GUIGNARD : *Le Cinéma scolaire*. — ALICE DESCŒUDRES : *Le système de Lay et le livret de multiplication ou de division*. — ALBERT CHESSEX : *Un précieux Recueil de Dictées*. — CORRESPONDANCE : *Lettre de Chabag, en Bessarabie*. — *A propos de l'enseignement sexuel*. — *Asile de Melchenbühl*. — *Les livres*.

MAURICE MILLILOUD

Dans les articles nécrologiques consacrés à Maurice Millioud, on a surtout fait ressortir la haute valeur du philosophe et du sociologue ; on n'a accordé au pédagogue que de brèves allusions. Il appartient à *l'Éducateur* de montrer que celui dont nous déplorons la mort prématurée a tracé aussi dans le champ de la pédagogie un sillon profond.

Si M. Millioud a voué aux problèmes de l'éducation une attention constante, ce n'est pas qu'il y fût tenu par ses fonctions, comme dans les universités allemandes où l'enseignement de la philosophie implique généralement celui de la pédagogie ; non, M. Millioud fut porté vers la pédagogie par un élan naturel de son puissant esprit. Unissant d'une façon remarquable le goût des recherches spéculatives au sens pratique, M. Millioud devait se sentir fortement attiré vers des questions qui touchent à la fois aux plus hauts mystères de notre destinée et aux détails les plus infimes de notre vie quotidienne.

D'ailleurs M. Millioud ne fut pas seulement un pédagogue de cabinet ; il a mis la main à la pâte.

A 21 ans déjà (en 1887), il interrompait ses études pendant trois mois pour enseigner le français et l'histoire au collège de Montreux.

Agréé en qualité de privat-docent à l'Université de Lausanne (en 1892), il fut bien obligé, pour vivre, de donner des leçons dans nos établissements secondaires : il se chargea de l'histoire biblique, puis de la psychologie au Collège scientifique, de la psychologie et de la logique au Gymnase communal des jeunes filles et, plus tard, des deux mêmes branches au Gymnase classique cantonal. — Quand

il fut nommé professeur ordinaire de philosophie à la Faculté des lettres, professeur de sociologie à la Faculté de droit et encore directeur de l'Ecole des Sciences sociales, il s'était si fortement attaché à son enseignement secondaire qu'il ne put pas y renoncer. Ce fut le cœur serré que, décidément surchargé, il se décida à quitter le Collège scientifique en 1910 et le Gymnase classique en 1920. Il resta fidèle au Gymnase des jeunes filles jusqu'à sa mort.

M. Millioud n'était pas homme à suivre, les yeux fermés, l'ornière creusée par ses devanciers. Toutes sortes de questions surgissaient devant lui. Par exemple : pour agir sur la conscience et le cœur des élèves du Collège scientifique, fallait-il se borner à leur faire répéter des récits bibliques qui avaient déjà perdu pour eux l'attrait de la nouveauté ? Les réflexions de Millioud sur ce sujet aboutirent à un rapport présenté à la conférence des maîtres, sur l'enseignement de *la morale à l'école* et à l'élaboration d'un programme nouveau, fort suggestif. Il s'agissait non pas de faire la « théorie du devoir ou l'exposé systématique de la morale, mais de puiser sa matière dans le livre d'or de la race humaine et dans la réalité quotidienne de la vie scolaire ; d'exercer l'enfant aux émotions généreuses, de l'habituer à se juger lui-même en se comparant avec les modèles, d'éveiller en lui, par l'admiration et par la sympathie, le sens de la beauté supérieure de l'âme sans laquelle tout le reste n'est qu'un vain décor ».

M. Millioud obtint même une refonte du règlement de discipline, « tout le régime disciplinaire devant être calculé pour être une confirmation pratique de l'enseignement moral ».

Quels furent les résultats de cette réforme ? Millioud les a exposés lui-même, après deux ans d'essai, dans la *Revue internationale de l'enseignement* (1902, 16 p. in-8°). Il raconte toute l'expérience et montre qu'elle a réussi.

En 1903, c'est à l'ensemble du programme secondaire que notre professeur s'attaque. Invité par la Société des maîtres secondaires vaudois à lui présenter un rapport sur l'état de nos collèges, il se met tout entier à sa tâche et finit par publier un volume de plus de 200 pages compactes : *La réforme de l'enseignement secondaire dans le canton de Vaud*. C'est un vrai traité de pédagogie : Millioud y aborde successivement les questions d'organisation, de programme, de méthode, de discipline, avec une richesse et une sûreté d'information, une clarté d'exposition, un respect du passé associé à une nette vision des besoins nouveaux, une largeur de vues tout à fait exceptionnelle.

L'auteur estime déjà qu'il y a trop de petits collèges qui végètent. Il préconise d'une part « une concentration des forces » en vue d'une plus sérieuse préparation aux diverses facultés universitaires, d'autre part la création de classes primaires supérieures destinées à donner une certaine culture aux élèves bien doués qui ne se proposent pas de poursuivre leurs études¹.

M. Millioud pense que l'on ne peut pas renvoyer au delà de 18 ans l'âge du baccalauréat. Par conséquent, on ne saurait faire de bonnes études secondaires en les commençant trop tard : à 12 ans, c'est le dernier moment. Le vrai moyen de raccorder l'école primaire à l'école secondaire, de permettre le passage d'un collège classique dans un collège scientifique ou vice versa, et de favoriser les vocations tardives, c'est d'organiser dans les collèges des « classes mobiles ». — Millioud voudrait qu'on prescrive un certain groupe de branches indispensables et que pour les autres on réserve un droit d'option. — A ses yeux :

« Il est désirable que notre baccalauréat revête la forme d'un diplôme unique portant mention littéraire ou mention scientifique et donnant accès indistinctement à toutes les facultés, le candidat ayant d'ailleurs à faire preuve, par des examens spéciaux, des connaissances requises pour les études dans telle faculté. »

On ne peut pas relire ces thèses sans être frappé de leur ressemblance avec celles qui furent formulées vingt ans plus tard par le *Dr Barth*, dans son grand rapport².

Passant aux questions de méthode, Millioud commence par marquer la distinction entre l'instruction et la culture :

« L'instruction c'est l'ensemble des connaissances acquises ; la culture consiste en certaines qualités de l'esprit. Ce sont bien deux choses, puisque l'on peut avoir l'une sans l'autre, mais il résulte de leur séparation une désorganisation de l'esprit, un malaise, un arrêt de développement si commun à certaines époques et dans certains pays, qu'il a pris les proportions d'une infirmité sociale. La culture sans l'instruction fait le Grécule de la décadence, le rhéteur brillant, le dangereux sophiste. L'instruction sans la culture fait l'âne savant, le pédant alourdi par un savoir indigeste, le minutieux routinier, le manœuvre de la science, pis que cela : Homais. De ces deux déformations scolaires également funestes, la seconde tend à l'emporter dans l'époque moderne et contemporaine, particulièrement depuis une quarantaine d'années.

» En comparaison du danger que ces maladies fonctionnelles de l'esprit font courir à l'homme de notre temps, celui de la scoliose et de la myopie

¹ Les classes primaires supérieures ont été instituées trois ans plus tard par la loi de 1906.

² *Les Gymnases et les collèges de la Suisse*, par le Dr A. Barth, traduit par Ch. Gilliard.

scolaire qui a causé tant d'émotions à nos médecins, est à peine digne de mention. Mais on discerne moins aisément la déviation de l'esprit que celle de la colonne vertébrale ; c'est pourquoi l'on y fait moins attention... »

La vraie culture est obtenue d'abord par l'enseignement du français. « Quel merveilleux outil que notre langue ! » Mais, « pour la faire servir au développement de l'esprit, il faut l'apprendre avec méthode... » Et voici Millioud qui élabore une vraie didactique du français.

Le grec et le latin sont aussi de précieux instruments de culture. La tendance aujourd'hui est de réduire le grec à la portion congrue. Millioud proteste dans une page étincelante :

« Ce n'est pas à Rome, c'est au soleil de l'Hellade, sous le feuillage grêle de l'olivier, que pour la première fois l'esprit a fleuri librement, que l'homme s'est distingué du reste de la Nature, qu'il a créé la dignité humaine, la cité, la science, les arts. La civilisation antique, sans la Grèce, se résume presque tout entière à quelques grandes compilations juridiques. Et je renverrais plutôt Virgile sous les saules de la mélancolie, consoler le pieux Enée de ses fiançailles tant de fois rompues ; Tacite, dans le coin des boudeurs, brandir contre un passé mort un poignard rétrospectif ; j'inviterais Cicéron à compter devant Pascal les pages de son œuvre où s'étale la haïssable moi ; Sénèque lui-même, quoique philosophe et à ce titre digne d'indulgence, je lui ferais déclamer sous les yeux de Néron le traité de la clémence qu'il dédiait à ce prince, disant l'y avoir dépeint avec la fidélité d'un miroir ; et je le contemplerai levant vers l'émeraude impériale un regard quêteur d'approbation... Oui, je les renverrais tous, ceux de la royauté à leurs légendes, ceux de la république à leur politique cupide et brutale, ceux de l'empire à l'immense illusion de leur paix trompeuse, je les renverrais tous, s'il fallait choisir, et je resterais devant le rocher de Prométhée à écouter les foudroyantes prophéties. Je suivrais Ulysse, je monterais dans son vaisseau sur la mer violette ; ou bien je mesurerais l'or et l'ivoire avec Phidias ; j'agrandirais la maison de Socrate ; Platon nous conterait le voyage des âmes ; au sortir du théâtre où nous aurions applaudi l'Hippolyte couronné, une symposie grouperait parmi les roses, sans distinction de temps ni de lieux, les sages de la côte d'Asie, les géomètres de Sicile et d'Alexandrie, les raisonneurs de la grande Grèce, les stratèges, les triérarques, les hommes de la liberté, fiers de leurs blessures, ceux de la pensée montrant d'autres sillons, les orateurs, les poètes, les politiques, les historiens, les géographes, les médecins, les architectes, Aristote calmant Démosthènes, Thucydide riant avec Aristophane. Et Lucien venant à paraître, ses tablettes à la main, nous lui ferions un signe d'intelligence et d'amitié.

» Mais quittons ce jeu. Il nous faut la Grèce et il nous faut Rome. Rome est la source de notre histoire et de notre langue ; Athènes est le foyer de notre science, de notre civilisation, de nos arts. Ce sont les deux capitales du monde sans lequel le nôtre ne s'expliquerait plus. Il faut enseigner le grec et le latin

parce qu'il faut enseigner l'antiquité. Et ce n'est pas de la gymnastique intellectuelle seulement, c'est de la gymnastique morale. »

Sa passion pour l'antiquité ne poussait pas Millioud à dédaigner les sciences modernes. Les enseigner,

« c'est conduire l'élève à certaines idées générales sur le monde, la nature, et l'homme ; c'est l'exciter à l'observation, à la recherche, à la réflexion, à l'invention : quel magnifique instrument de culture que les sciences physiques et naturelles ! Mais cet instrument il faut que l'élève s'en serve et non le maître seulement. »

Mais nous ne pouvons pas poursuivre cette analyse. Cela nous prendrait trop de place. Rappelons cependant que, à la fin de son rapport, Millioud examinait la formation pédagogique des maîtres secondaires. Au moment où il écrivait, cette formation était à peu près nulle chez nous. On était généralement de l'avis que la pédagogie est vaine et que l'expérience personnelle suffit.

« Oui, s'écrie Millioud, la pédagogie est inutile, mais à ceux qui l'ignorent. Inutile de connaître l'évolution de l'esprit, l'organisation de la mentalité, tous les résultats qui, depuis cinquante ans, ont modifié si profondément notre idée de l'homme ! Inutiles, les débats célèbres des grands éducateurs, ces batailles d'idées où se jouait le sort des générations à venir ! Inutile de chercher le but de l'éducation pour la diriger. Inutile d'être informé de ce qu'on fait ailleurs, de se tenir au courant des questions et du progrès, de savoir qu'en d'autres pays on gagne du temps, on épargne des forces, qu'on fait plus, plus vite et mieux ?... »

« ... L'expérience personnelle ? Comme vous, je la crois indispensable et c'est bien la meilleure école, pourvu toutefois qu'on sache en user. Car il a été dit autant de sottises au nom de l'expérience qu'il a été commis de crimes au nom de la vertu. Qu'entend-on par l'expérience ? Une habitude, un pli contracté à la longue, une idée préconçue ? Qu'est-ce qu'une observation qui n'est pas contrôlée par le témoignage de nombreux observateurs ? Qu'est-ce qu'une expérience qui n'est pas raisonnée, critiquée, vérifiée ? Ce que c'est ? Il faut avoir le courage de le dire : c'est du vulgaire empirisme. »

Millioud réclamait donc instamment une *école de pédagogie* annexée à l'Université et des exercices pratiques dans les collèges.

Il dut attendre 15 ans ; mais en 1917, il parvint à rattacher à l'Ecole des sciences sociales, dont la direction venait de lui être confiée, une section des sciences pédagogiques, où collaborèrent, dans la plus cordiale entente, trois professeurs. Millioud se réserva l'*histoire des doctrines* de l'éducation. Préparé à ce nouvel enseignement par ses vastes connaissances historiques et philosophiques,

il s'imposa d'emblée à l'attention de ses étudiants. Ceux-ci apprécièrent particulièrement un cours d'un semestre sur Quintilien. A propos de l'*Institution oratoire* du grand pédagogue romain, Millioud faisait de constants rapprochements avec nos circonstances actuelles et se livrait à des considérations d'un grand intérêt. Ce cours mériterait d'être publié.

Millioud, quoiqu'il n'y fût pas tenu par son cahier des charges, prenait part fréquemment aux travaux et aux discussions du Séminaire pédagogique. Que de fois nous y avons admiré sa façon d'élever le débat jusqu'aux idées les plus générales sans perdre de vue les faits concrets et les contingences d'ordre pratique. Comme il se livrait tout entier à ses étudiants ; avec quel art il leur ouvrait l'esprit, avec quelle bienveillance il les stimulait !

Millioud était non seulement l'honneur de la jeune école de pédagogie de l'Université, il en était la colonne maîtresse. Son brusque départ a produit en elle une brèche qui sera difficilement réparée.

Mais Millioud ne bornait pas son intérêt à l'enseignement secondaire et supérieur. Il comprenait la nature et la mission de l'école *primaire*. Loin de la considérer de haut, il se penchait sur elle avec affection. Combien sa fidèle amitié a soutenu F. Guex ! Quand, en 1899, celui-ci eut pris la rédaction de l'*Educateur*, Millioud fut l'un de ses premiers collaborateurs ; il donna, en particulier, dans deux numéros successifs, une étude sur la *fatigue intellectuelle*. — Quand se tint à Lausanne, en 1914, le congrès de la Société pédagogique romande, Millioud ouvrit la série des conférences par un lumineux exposé sur *les problèmes actuels de l'enseignement primaire*. — Quand, en 1917, l'Etat fit donner des cours aux instituteurs qui se préparaient au brevet primaire supérieur, Millioud les enthousiasma par quatre leçons sur la *culture* et, deux ans après, par trois leçons sur l'*orientation de l'enseignement*. Le professeur disait alors à l'un de ses collègues : « Ces instituteurs m'imposent ; on ne saurait leur jeter de la poudre aux yeux ; mais on les sent tout vibrants du désir de s'instruire ; j'ai un très grand plaisir à m'adresser à eux. »

Je ne puis mentionner ici les multiples circonstances où j'ai senti l'ardente sympathie de M. Millioud pour le corps enseignant primaire. Mais les quelques faits rappelés hâtivement ci-dessus suffiront, je l'espère, à montrer que la noble personnalité qui vient de disparaître était un trait-d'union précieux entre nos

trois ordres d'enseignement. Dans nos écoles de villages autant que dans nos collèges et notre Université, on lui gardera un reconnaissant et affectueux souvenir.

J. SAVARY.

P. S. — J'allais oublier de mentionner le rôle éminent joué par M. Millioud au Congrès international de *psychologie et de pédagogie sportive*, tenu à Lausanne en 1913, et la suggestive étude sur le *Sport et l'âme*, publiée dans l'Annuaire de l'Instruction publique de 1923.

LES FAITS ET LES IDÉES

La valeur de l'école primaire supérieure. — M. Louis Goumaz, ancien directeur des écoles de Nyon, a consacré trois articles de la *Revue de Lausanne* à l'*Ecole unique* de notre collègue et collaborateur Marcel Chantrens. M. Goumaz ayant attaqué l'école primaire supérieure, M. Chantrens répond :

« On ignore encore trop la valeur de l'école primaire supérieure. Je conviens avec M. Goumaz que la culture générale qu'elle dispense à ses élèves est loin d'équivaloir à celle qui s'acquiert en 7 ou 8 ans d'études secondaires. Par contre, je persiste à penser qu'à égalité d'années d'études, deux ou trois, les résultats obtenus dans l'un et l'autre établissements peuvent certainement se comparer. Mais la portée pratique, professionnelle, de l'instruction primaire supérieure est d'une qualité pour le moins égale à celle de ces sections « diverses », commerciales entre autres, que M. Goumaz voudrait voir se développer dans les collèges. Des témoignages irrécusables en font foi : celui de tel directeur de banque, par exemple, de tels notaires, ou de tels chefs de service de maison industrielle qui préfèrent engager comme apprentis des jeunes gens sortis d'une école primaire supérieure plutôt que d'autres venus d'un collège et même de la section commerciale d'un collège ; et celui, plus probant encore, d'une grande école de commerce romande dont les examens de fin d'année ont montré que la moyenne générale obtenue par ceux de ses élèves d'origine primaire supérieure était légèrement plus élevée que celle obtenue par les élèves d'origine secondaire. Or, l'école primaire supérieure revient au contribuable à 250 fr. par année et par élève, l'école secondaire à 500 fr. A résultats égaux, ne convient-il pas, pour l'Etat, de choisir celui des établissements d'instruction qui lui coûte le moins cher ? »

(*Revue*, 16 janvier 1925.)

L'Ecole unique en France. — La *Commission de l'école unique* vient d'émettre à l'unanimité le vœu que la scolarité obligatoire fût prolongée jusqu'à 14 ans au moins et continuée par un enseignement post-scolaire organisé. Elle a déclaré ensuite qu'un enseignement unique du premier degré devait être donné à tous les enfants selon les mêmes méthodes et les mêmes programmes, sans distinction d'orientation future.

Anatole France et les prix. — « ...Je n'avais jamais eu de prix. Je le savais d'avance... Au lycée, cette cérémonie était le triomphe de la faveur. C'est par elle que j'ai eu, tout enfant, la révélation de l'iniquité sociale et de l'inégalité des conditions humaines... La principale préoccupation de nos maîtres, c'était

de donner bonne opinion de la maison, de prouver, par des noms sonores, qu'elle était une véritable pépinière aristocratique. Tout hobereau était assuré de s'entendre proclamer quatre ou cinq fois. Le palmarès était un armorial. Et quels noms, mon ami ! Marie-Hector-Dieudonné-Valrand de la Valrandière, six fois nommé ! Yves-Guérinec du Marsey, onze fois nommé !... Bref, tous les arrière-neveux de M. de Pourceaugnac et de la comtesse d'Escarbagnas.

— Mais Thibaut, c'est un joli nom bien français et noble : Thibaut de Champagne.

— Le petit Thibaut n'était jamais à l'honneur... A vrai dire, dans la lice scolaire, quelques couronnes de seconde classe, quelques prix de récitation, de dessin, d'instruction religieuse, étaient abandonnés au tiers-état, aux fils de médecins, notaires, avocats... Mais la faveur intervenait encore dans la distribution des miettes de la haute table...

...Le certain c'est que je ne gagnais ni les honneurs du palmarès ni les faveurs de mes maîtres. Pourtant, en ces jours-là, j'étais assoiffé de gloire. La distribution des prix, pour moi, c'était un jour de honte. *Dies irae, dies illa*. Jour de colère, jour d'effroi ! J'en ai encore la peau de poule... Je regagnais la maison paternelle avec, pour tout potage, le palmarès et la brochure du discours. Mon brave homme de père m'accueillait sans cordialité. Mais ma mère me consolait. Jamais elle ne désespéra de son enfant... »

(J. J. Brousson. *Anatole France en pantoufles*.)

Drtina. — François Drtina vient de mourir à l'âge de 63 ans. L'Université de Prague perd en lui l'un de ses professeurs les plus illustres et la Tchécoslovaquie l'un de ses plus grands pédagogues. Drtina était un ardent champion de la démocratisation de l'enseignement, et l'école unique n'avait pas de partisan plus convaincu. Bien que fervent patriote tchèque, il avait l'esprit large et la collaboration pédagogique internationale était l'une de ses idées favorites.

La poésie et l'école. — La *Semaine littéraire* du 10 janvier a publié un bel article de M. H. de Ziegler consacré au jeune poète tessinois Giuseppe Zoppi. Sa dernière œuvre, *Il libro dei gigli*, inspirée à l'auteur par son enseignement au lycée de Lugano, porte en épigraphe cette pensée de Giovanni Pascoli : « *Je suis heureux d'avoir uni au culte de la divine poésie celle de toutes les activités humaines qui s'accorde le mieux à la poésie : l'école* ». Qu'en pensent les très nombreux écrivains qui n'ont que du mépris pour l'école et pour l'activité de ses maîtres ?

ALB. C.

PARTIE PRATIQUE

MES FILLES NE SAVENT PAS COUDRE

Il est, dans le corps enseignant, une catégorie de maîtresses si sages, si paisibles, si timides... C'est un peuple heureux qui ne fait pas d'histoires ! Pour elles le silence est l'âme des choses, dirait le poète ; mais ce silence même me navre, car on pourrait le prendre pour de l'indifférence. J'aime à croire que tout va pour le mieux, chères collègues, et que vous êtes contentes de votre sort ; mais puisque vous êtes si heureuses, pourquoi ne le dites-vous pas ? Pourquoi ne nous donnez-vous pas la clef de ce bonheur ? C'est un peu trop d'égoïsme ou bien est-ce par timidité que vous ne parlez pas ?

Je n'ai pas l'intention de venir troubler cette douce quiétude, je voudrais simplement dire à l'*Educateur*, ce bon Pestalozzi, quelques mots, à l'oreille, car qui oserait parler haut dans le silence si profond des maîtresses de travaux à l'aiguille :

« Mes filles ne savent pas coudre ¹ ».

Voici, j'entends la voix de M. Paul Lapie. Il dit ce que j'ai pensé tant de fois ² :

« Le travail manuel... cette définition s'applique même à la couture, car nous avons recommandé dans nos instructions récentes d'intéresser les jeunes filles à la couture en leur faisant faire plutôt des objets utiles et complets que de ces travaux qu'on appelle éducatifs et qui consistent à faire des points sur une pièce sans que cette pièce serve à rien. Je ne sais pas si vous avez cette pratique dans les écoles suisses, mais en France les maîtresses de couture usaient de ce qu'on appelait « la pièce ». C'était un morceau d'étoffe sur lequel on faisait toute espèce de coutures, mais la pièce elle-même ne servait à rien. C'était un peu comme les prisonniers anglais que l'on condamnait à tourner une manivelle qui n'entraînait rien. Il paraît qu'il n'y a pas de supplice plus affreux. Or, en France, la couture ne répondait à rien d'utile et c'était pour les élèves un véritable supplice. Nous avons donc recommandé de faire des travaux utilisables immédiatement, plutôt que des travaux sans utilité directe. »

Si ces pièces sont un supplice parce qu'elles ne servent à rien, elles deviennent une torture par le fait qu'on exige qu'elles soient faites d'une façon impeccable et il en est de même pour les objets utiles qui, pour cette même raison perdent toute leur valeur. Et qui exige cela ? Oh ! ce beau printemps qui nous ramène toujours ces tristes jours d'examens et avec lui des expertes inexpérimentées !

Mes filles ne savent pas coudre ! Elles font bien, si l'on veut, de jolis points, de jolies coutures, des jolis objets, mais je n'appelle pas cela savoir coudre. Plus leurs points sont petits, plus nos expertes sont satisfaites et plus alors j'en suis chagrinée, car je trouve que c'est du temps perdu !

Je voudrais plutôt que mes filles travaillent pour la vie, et nos « dames de couture » les mènent au supplice, le dos courbé, les yeux fixés sur les petits points alignés comme des soldats pour le jour d'inspection.

Nos idées sont incompatibles. Nos buts sont absolument opposés. Il faudrait là une maîtresse du temps du déluge, alors les bonnes notes pleuvraient sur les ouvrages, mais... la maîtresse est jeune et crie : Vive l'école active !

On ne peut, semble-t-il, pas faire une autre école quand on a tout en main pour cela et pourtant ce n'est pas toujours le cas et je me demande si les leçons de couture ne sont pas celles qui suivent le plus la routine. C'est dans presque tous les cas la faute des examens et des « dames de couture » qui ne veulent pas progresser, ni rien changer, ni penser aux besoins du temps présent.

Relisons les extraits des comptes rendus du Département de l'Instruction publique de 1921, 1922 et 1923 ³. Nos examinatrices devraient recevoir ces pages, les lire, les apprendre, se les assimiler pour le jour des examens. Elles

¹ Je parle des élèves du degré supérieur.

² Voir *Educateur* du 13 septembre 1924, page 321.

³ Il s'agit ici du canton de Vaud. (*Réd.*)

devraient chercher à connaître le vrai but des leçons de couture et cesser enfin d'être des rabat-joie pour les élèves et, pour la maîtresse, un obstacle qui l'empêche d'aller de l'avant. Qu'elles deviennent un appui moral et un encouragement pour toute la classe ! qu'elles ne cherchent plus uniquement ce qui est *mal fait* ou les *petits points*, mais qu'elles s'efforcent de voir si nos filles sont préparées pour la vie.

Jusqu'à maintenant les coutures faites à la machine ne sont pas appréciées par nos expertes, à peine examinées, car c'est bien facile de les faire, disent-elles. Ce sont de petits points à la main qu'elles veulent, comme elles-mêmes devaient les faire en comptant les fils lorsqu'elles étaient à l'école.

Mes filles ne savent pas coudre ! C'est aussi la faute du programme. Il ne répond pas assez aux besoins de la vie pratique. Il devrait être un guide, non pas une obligation, il devrait aussi laisser plus de latitude aux maîtresses (je ne pense pas à cette *fantaisie* dont parle le compte rendu du Département de 1921) pourvu que le but soit atteint.

Comment, cher Pestalozzi, apprendriez-vous à coudre à ces enfants déguenillés qui aiment tant à grimper sur votre dos ?

UNE MAÎTRESSE D'OUVRAGES.

SUGGESTIONS

L'école et les oiseaux. — La cherté de l'existence, les soucis multiples de la vie actuelle ne doivent pas nous faire oublier nos amis : les oiseaux. Nos petits filets sont prêts pour les mésanges ; dans l'un du chanvre, dans l'autre, à mailles plus grosses, des graines de tournesol et des noix. Deux petits gobelets renferment débris de graisse, pelures de saucissons, couennes de lard coupées en petits carrés.

Mésanges charbonnières, mésanges bleues sont nos hôtes de chaque jour, et leurs tours d'acrobatie font la joie des enfants.

Une fenêtre est réservée aux moineaux et pinsons : pépins de pommes et de poires, miettes de pain. Nous attendons avec la neige, la visite du rouge-gorge et celle des merles.

Nos petits écoliers ne les oublient pas ; ils nous apportent de quoi les ravitailler régulièrement.

On nous dit qu'il y a moins d'oiseaux qu'autrefois dans nos plaines et dans nos campagnes. Ne nous en étonnons pas. La protection des oiseaux devrait figurer aux programmes scolaires à tous les degrés. E. N.

La *Revue pédagogique* nous apporte toute une gerbe de suggestions pratiques.

Correspondance interscolaire. — Cette correspondance a été organisée méthodiquement entre les écoles de Lamoura (Jura) et du Passage-d'Agen (Lot-et-Garonne). Voici les deux programmes.

Lamoura : Notre commune, notre région. L'hiver du Jura. Le ski. Le printemps, l'été. Les productions : le sapin. Les pâturages. L'industrie. Le lapidaire. Le Jurassien. Instruction, mœurs. Saint-Claude et Morez. Gloires comtoises.

Passage-d'Agen : La ville, les écoles. Relief du sol, climat. Blé, maïs. Vignes et vins. Prunes et primeurs. Le commerce. Les habitants ; l'esprit gascon. Instruction, patois, coutumes. Villes de la région. Histoire de la région.

Chaque point de ces programmes a fait l'objet de compositions françaises. Les deux meilleurs devoirs ont été échangés, accompagnés de cartes postales illustrées. — Résultats excellents.

Expériences scientifiques. — Faisons, sur un même sujet, un nombre restreint d'observations ou d'expériences, mais choisissons-les bien. Les plus simples sont les meilleures, et ce sont celles qui doivent permettre aux élèves de comprendre comment on peut remonter des faits particuliers bien étudiés aux causes et aux notions générales.

Examens intelligents. — L'enseignement scientifique devant être expérimental, l'examen du certificat d'études comportera désormais une expérience ou une observation. Dans le département des Vosges, une expérience (souffler dans de l'eau de chaux) a été faite en présence des élèves, informés simplement que le verre qui leur était présenté contenait de l'eau de chaux. Le questionnaire suivant les a ensuite aidés à décrire et à interpréter cette expérience : 1^o Décrivez l'expérience qui vient d'être faite. — 2^o Pourquoi cette eau s'est-elle troublée ? Que s'est-il formé ? — 3^o Dans quelles conditions peut se produire le gaz qui l'a troublée ? — 4^o N'est-il pas détruit ? Par quoi ? Sous quelle influence¹ ? — 5^o Citez ses propriétés les plus importantes.

Cette expérience est de celles que l'on peut faire dans toutes les classes, puisqu'elle ne nécessite aucun matériel spécial. Elle est une des plus faciles à interpréter. Pourtant les résultats n'ont pas été brillants. Cela tient à un caractère insuffisamment expérimental de l'enseignement scientifique ; à une méthode défectueuse qui n'habitue pas les enfants à l'observation précise des faits ; à un enseignement trop rapide qui ne permet pas aux notions essentielles de se fixer rapidement ; à l'extrême facilité de l'enfant de se payer de mots, contre laquelle l'école n'a point suffisamment réagi.

Voici la liste des expériences faites dans les écoles du Pas-de-Calais : 1. Une lampe à pétrole allumée, sans le verre, puis avec le verre. — 2. Une assiette blanche posée au-dessus de la flamme d'une bougie. — 3. Une bougie allumée sous un bocal renversé. — 4. Une bouteille aux trois quarts pleine d'eau et renversée sur une cuvette à eau. — 5. Observation comparée d'un morceau de houille et d'un morceau de charbon de bois. — 6. L'œuf dans la carafe. — 7. Chasser l'eau contenue dans une éprouvette retournée dans la cuve à eau. — 8. Les vases communicants.

Cherchons des solutions simples. — *Un joueur perd les $\frac{3}{5}$ de ce qu'il a ; puis il gagne le quart de ce qui lui restait. Alors, il a 45 francs. Quel était son avoir primitif ?*

Ce problème avait été résolu par l'algèbre.

L'inspecteur montra qu'on pouvait le résoudre simplement par deux gestes.

Représentons l'avoir primitif par les deux mains ouvertes (10 doigts étendus).

¹ Il s'agit ici de l'assimilation chlorophyllienne. — Cette 4^e question nous paraît peu claire. — (Réd.)

A la première partie, le joueur perd les $\frac{3}{5}$ de ce qu'il a : représentons ce résultat en fermant (1er geste) 3 des 5 doigts de chaque main. Restent 4 doigts étendus.

A la seconde partie, il gagne $\frac{1}{4}$ de ce qui lui restait. Représentons ce résultat en relevant (2e geste) 1 doigt qui vient s'ajouter aux 4 demeurés étendus.

Avoir final (5 doigts), 45 fr.

Avoir initial (10 doigts), 90 fr.

LE CINÉMA SCOLAIRE

Cette question préoccupe le corps enseignant vaudois ; beaucoup de collègues se sont livrés dans ce domaine à des essais individuels intéressants ; d'autres ont groupé leurs efforts pour faire l'acquisition du matériel nécessaire ; la section pédagogique de Nyon a reçu de Pro Juventute un superbe appareil Gaumont pour être mis à la disposition de chacun de ses membres.

Mais c'est lorsqu'on a tout ce qu'il faut pour se mettre en ménage que commencent les vraies difficultés de la vie. Il en est de même dans l'emploi du cinéma comme moyen d'instruction.

Il y a d'abord la location des films ; qui va la payer ? Si vous avez vingt élèves dans votre classe, comptez un franc par élève pour les mille mètres nécessaires à une leçon. On ne peut pas songer à leur demander un tel sacrifice, et tant que l'Etat ne prêtera pas les films, le cinéma purement scolaire avec les grands appareils est impossible.

Beaucoup d'instituteurs ont alors tourné la difficulté en organisant des séances payantes pour les familles. Ils y ont trouvé de nombreux avantages : d'abord de resserrer entre les parents et l'école ces liens qui tendent à se relâcher beaucoup trop aujourd'hui, puis d'exercer sur une population tout entière cette influence morale bienfaisante que le pays attend des éducateurs de la jeunesse. Le cinéma est une grande force, à nous de savoir lui créer un noble but, de composer des programmes capables de donner à grands et petits de belles et bonnes soirées.

Le choix des films est difficile, car les titres ne disent rien si l'on n'a pas soi-même « visionné » le rouleau d'un bout à l'autre ; c'est là qu'un service de renseignements nous serait précieux.

Comment établir un programme ? Quelquefois un seul film comme par exemple : « Nanouk l'Esquimeau » est suffisant : il est à la fois documentaire, tragique, comique, mais surtout bienfaisant par la leçon de courage qui se dégage de cette lutte sans merci entre l'homme primitif et la nature inhospitalière. D'autres fois, il faudra trois petits films pour atteindre le but.

Une question. Un film purement comique est-il vraiment nécessaire au programme ? Oui, diront les professionnels du cinéma pour battre monnaie ; non, pensons-nous ; le rire n'est pas éducatif et il vaut mieux terminer une soirée par des pensées élevées et sérieuses. Il est d'ailleurs facile de procurer à l'auditoire suffisamment de gaité par des intermèdes de chants et de récitation.

On n'oubliera pas non plus le prologue si nécessaire à l'esprit de la salle.

Enfin, mettons-nous en règle avec la police ; il y a une loi très sévère sur les séances publiques et payantes de cinéma, même celles organisées par les écoles. La Société pédagogique saurait peut-être obtenir une faveur spéciale pour le film d'éducation ?

Un vœu encore pour terminer : *L'Éducateur* ne pourrait-il pas, dans chaque numéro, avoir une rubrique : « Cinéma scolaire » où les instituteurs se feraient un plaisir de renseigner leurs collègues sur la valeur des films qu'ils ont passés avec succès et qu'ils peuvent recommander¹. Ce serait un travail aussi facile à la collectivité qu'il est impossible à chacun de nous, un acheminement logique à une filmathèque cantonale qui pourrait alors acheter sans hésitation et souvent à bas prix les belles œuvres ayant perdu l'attrait de la haute nouveauté.

H. GUIGNARD.

LE SYSTÈME DE LAY ET LE LIVRET DE MULTIPLICATION OU DE DIVISION

Plus d'une fois dans *L'Éducateur* (1914, 1916, 1923) et dans *l'Education des Enfants anormaux* (2^e édition particulièrement), nous avons souligné l'avantage qu'il y a à se servir de la méthode des figures quadrangulaires de Lay pour l'enseignement du calcul élémentaire. Budd Howell dans son bel ouvrage : *A foundational Study in the Pedagogy of Arithmetic* (New-York, 1914) considère ce système comme le meilleur qui soit, et le prof. Groscurin vient de l'introduire dans son intéressante « Méthodologie » (Genève, Payot, 1922).

La méthode de Lay rend de grands services pour la mémorisation du livret de multiplication, toujours grâce à la netteté des images ; c'est surtout aux enfants doués d'une bonne mémoire visuelle, mais dépourvus de cette mémoire des oreilles, indispensable à l'assimilation du livret, qu'elle rendra service.

L'élève reçoit des jetons, de deux couleurs au moins, et une dizaine de règles, de crayons ou de baguettes. Prenons comme exemple le livret des 6. Il aligne 6 premiers jetons rouges selon la méthode de Lay ; à la suite 6 jetons verts, mais chaque fois qu'il arrive à une dizaine complète, il place une règle verticalement pour la séparer de la suivante. Voici donc le début du livret des 6

etc.

Si l'enfant a beaucoup de peine, on peut placer les nombres écrits des dizaines à chaque séparation transversale (je ne le fais pas ordinairement). On fait alors répéter le livret soit de multiplication, soit de division, avec ces objets sous les yeux, puis de mémoire, et l'on aura souvent la surprise qu'un enfant jusque-là parfaitement réfractaire à la mémorisation du livret arrive à répondre correctement à toutes les questions posées dans un ordre quelconque ; suivant les aptitudes de l'élève on lui demandera, ou bien d'écrire son livret en ayant les jetons et les barres transversales sous les yeux, ou de le faire de mémoire, ou encore de le faire d'abord en ayant les objets sous les yeux, puis par cœur.

¹ Nous applaudissons à cette idée et nous espérons vivement que nos collègues voudront bien y donner suite. (*Réd.*)

Je serais fort étonnée que même dans des classes d'enfants normaux, il ne s'en trouve pas quelques-uns qui profitent grandement de cet appui donné à la mémoire verbale par les sensations visuelles. ALICE DESCOEUDRES.

UN PRÉCIEUX RECUEIL DE DICTÉES ¹

La très intéressante préface de MM. Vignier et Savary fait l'historique de la dictée dans les cinquante dernières années. Elle en raconte le règne tyrannique, la chute, enfin la réhabilitation conditionnelle. La dictée doit garder sa place à côté de la copie et des exercices de vocabulaire. Seule elle met en jeu les facultés actives de l'esprit, elle exige l'effort et l'attention réfléchie. « La dictée préparée, donnée et corrigée par un maître actif, est un exercice au cours duquel tout est vie, et par conséquent profit. »

La grande difficulté réside dans le choix des textes, qui doivent : 1. apporter chaque jour quelques mots nouveaux ; 2. être en rapport direct avec la leçon de grammaire ; 3. avoir, au point de vue littéraire, une indiscutable valeur. MM. Savary et Vignier y ont pleinement réussi ; ils mettent à notre disposition 207 dictées préparées, 90 dictées de revision, sans compter de nombreux textes d'orthographe tirés des épreuves des examens genevois, neuchâtelois et vaudois. C'est un très grand service qu'ils nous rendent.

Mais ils ne s'en tiennent pas là. Chaque dictée est précédée d'une préparation détaillée et méthodique : 1. lecture du texte, quelquefois précédée d'une introduction ; 2. explication des idées et des mots ; 3. étude des principaux mots du texte, au point de vue de la forme ; 4. rappel des règles grammaticales à appliquer.

Quant à la correction, les auteurs rappellent l'excellent conseil de M. Jules Payot : « C'est l'élève qui doit travailler ; le maître ne doit jamais se substituer à lui. » La dictée terminée, les élèves la corrigent eux-mêmes sous la direction du maître. A ce propos, MM. Vignier et Savary conseillent, et il vaut la peine d'y insister, *de ne faire porter la correction que sur les principales fautes commises* : il convient, non de disperser l'attention, mais de la concentrer sur un nombre restreint de points essentiels.

Ce n'est pas tout. Chaque dictée est suivie d'une série d'exercices : conjugaison², vocabulaire (dérivation et composition de mots), grammaire, décomposition et reconstruction de phrases (exercices d'analyse et de synthèse), lecture expliquée, élocution, rédaction.

Nous voilà bien loin, n'est-il pas vrai, du traditionnel recueil de dictées. Le livre de MM. Vignier et Savary est, à sa manière, un excellent *cours de langue*, clair, pratique et intelligent.

ALBERT CHESSEX.

¹ Charles VIGNIER et Ernest SAVARY. **Recueil de dictées. Grammaire. Vocabulaire. Elocution. Rédaction. Lecture expliquée.** Cours supérieur, à l'usage des écoles primaires, des classes primaires supérieures et des écoles secondaires. Librairie Payot et Cie. 302 pages, 5 fr.

² MM. Savary et Vignier ont le courage de recommander, contrairement aux idées courantes, des exercices *mécaniques* de conjugaison.

CORRESPONDANCE

Chabag, Bessarabie, le 6 janvier 1925.

A Monsieur Albert Chessex, rédacteur de l'*Educateur*, Lausanne.

Monsieur,

Nous venons de recevoir, le 2 janvier 1925, l'envoi de livres expédié de Lausanne le 5 septembre 1924. Nous avons été vivement touchés de voir avec quelle sympathie nos compatriotes de la Suisse romande ont répondu à notre « appel du premier août » paru dans l'*Educateur*.

Dans l'impossibilité de remercier en particulier toutes les personnes qui ont bien voulu nous venir en aide, nous leur exprimons ici notre reconnaissance ; un merci particulier aux élèves du collège d'Auvernier, qui ont si gentiment témoigné de leur intérêt à leurs camarades à l'étranger. Etant privée depuis longtemps de bons livres d'études, notre colonie apprécie grandement vos envois.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations empressées.

Au nom de la colonie suisse de Chabag : Le président du Conseil d'Eglise : G. Margot ; les membres : S. Miéville, Samuel Décombaz, Jean Tapis, Emile Besson, Emile Stohler, Charles Kiener, Gab. Junod.

Cette missive était accompagnée de quatre lettres touchantes adressées par des élèves de l'école de Chabag à leurs « chers camarades suisses ». La place nous manque pour les publier. Mais nous croyons qu'il serait salubre pour nos écoliers, souvent si peu soigneux de leurs manuels, de leur parler quelque peu de la joie de ces enfants si longtemps privés d'instruments de travail et qui écrivent : « Je vais soigner mes chers livres... Maintenant, je vais apprendre de tout mon cœur. » (*Réd.*)

A PROPOS DE L'ENSEIGNEMENT SEXUEL

Le débat engagé entre Mlle M. B. et M. Laurent sur ce sujet nous a vivement intéressées. Cependant, cette question est si complexe et si délicate qu'elle ne peut pas être résolue par quelques conférences et quelques articles de journaux.

Que l'école étudie les sciences naturelles et la reproduction en général, elle est dans son rôle. Mais, à notre avis, l'enseignement sexuel est du domaine de la famille. Ce sont les parents qui, avant tout, ont le devoir de renseigner leurs enfants au moment qui leur paraîtra opportun et de la manière qu'ils jugeront la meilleure.

Il est dangereux de décharger la famille de toutes ses responsabilités et de tous ses devoirs, sous prétexte qu'elle ne sait pas les remplir ou qu'elle ne s'en soucie pas. C'est pour les parents qu'il faut organiser des conférences, publier des écrits, créer une ambiance qui évite aussi bien la soi-disant ignorance que la révélation collective, maladroite et brutale.

C'est ainsi qu'on le comprend ailleurs : dans ses « Nouvelles lettres à Fran-

çoise », c'est à la mère que Marcel Prévost expose ses idées sur l'éducation des jeunes filles d'après-guerre, et non aux jeunes filles elles-mêmes.

Ceci dit, nous ne nous expliquons pas pourquoi Mlle B. a cru devoir apporter dans le débat une acrimonie et un ton blessant qui ont fait tort aux idées mêmes qu'elle voulait défendre.

La colère, le dédain, les attaques personnelles sont les armes des mauvaises causes vaincues d'avance, faute de bons arguments. Celui qui les emploie s'avoue inférieur à l'opinion qu'il défend.

Nous sommes donc peinées de voir la discussion dévier de ce côté-là et perdre ainsi de sa valeur. Nous le regrettons d'autant plus que, soit dans ses articles, soit par sa personnalité, M. Laurent est un homme sincère et loyal qui ne mérite pas d'être traité en ennemi. Tout lecteur impartial sera certainement de notre avis.

Et puisque Mlle B. introduit la politique dans une question où elle n'a rien à faire, qu'elle nous permette de lui dire qu'elle fournit elle-même des arguments aux adversaires du féminisme. Ces derniers prétendent que la femme est incapable de discuter les questions importantes, parce qu'elle est incapable de peser les arguments opposés aux siens, et parce qu'elle est décidée d'avance à les combattre sans même les examiner. Mlle B. leur a donné raison.

Cette dernière discussion, qui pouvait servir à un fructueux échange d'idées, reste amoindrie et nous laisse sous une impression pénible. Il y avait mieux et plus à faire qu'à chercher querelle pour des mots dans un débat aussi sérieux.

Quelques institutrices.

AVIS

Asile de Melchenbühl. — Une place est vacante à l'Asile de Melchenbühl, près Berne. Elle est offerte à un instituteur ou à une institutrice de la Suisse romande qui, après avoir consacré au moins vingt ans à l'enseignement public ou privé, se trouverait sans famille et sans ressources suffisantes. Il pourrait y achever paisiblement son existence.

S'adresser à M. J. Savary, directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Chants de Pâques publiés par la Commission interecclésiastique romande de chant religieux.

Quatre chœurs. Un fascicule de 6 p. : 20 cent. — L. Barblan, pasteur, rue J.-L. de Bons 2, Lausanne.

Pour déceler l'effort. — Ce n'est pas toujours facile. Voici l'avis du *Bulletin de la Société Binet* : « On peut citer le goût apporté à l'exécution des tâches dans la famille ; si ce goût persiste jusqu'à la fin, il y a application certaine. Il faut retenir aussi le souci de l'orthographe, dans la mesure, bien entendu, où l'enfant peut se corriger de ses erreurs ; la correction personnelle des devoirs après explication au tableau noir ; certaines initiatives de l'élève : illustration de ses cahiers, graphiques, travaux manuels, lectures personnelles, usage méthodique du dictionnaire », etc.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

Le Livre pour Tous

La Société des Lectures populaires a publié les six premiers numéros du Livre pour Tous qui se présentent chacun sous une gaie couverture en couleurs. Cette collection, essentiellement populaire, réunit des œuvres d'excellents auteurs et sera appréciée grâce à ses prix des plus modiques.

1^{re} série. 1 vol. in-16, broché, de 160 pages **95 cent.**

N^o 1 **Sous la Terreur** par A. de Vigny.

Ce volume reproduit un des plus beaux et des plus dramatiques récits d'Alfred de Vigny. Rien n'a vieilli dans ces pages superbes, auxquelles nos temps de bolchévisme prêtent, d'autre part, hélas ! une étrange actualité.

N^o 2 **La Femme en gris** par H. Sudermann.

Cette histoire, tour à tour tragique et touchante, est profondément humaine : elle ressemble à un jour d'orage que termine une soirée sereine. Ce beau roman pourrait être résumé par le mot que Beethoven donne pour épigraphe à sa neuvième symphonie : « A la joie par la douleur ».

N^o 3 **L'Incendie** par Ed. Rod.

Point n'est besoin d'expliquer longuement ce qu'est l'*Incendie* de Rod, œuvre littéraire qui a le mérite de décrire, très fidèlement, les mœurs d'un de nos villages romands et de raconter un cas de conscience particulièrement troublant. La valeur littéraire ajoute encore à l'intérêt des situations poignantes pour captiver le lecteur.

2^e série. 1 vol. in-16, broché, de 64 pages **45 cent.**

N^o 1 **Le Légionnaire héroïque** par B. Vallotton.

Ce sont les pages les plus émouvantes, peut-être, qui soient sorties de la plume de Benjamin Vallotton : Les randonnées à travers les pays d'Orient, la vie militaire, puis la maladie inexorable et l'ascension d'une âme héroïque qui finit par conquérir le bonheur : telle est cette histoire que personne ne lira sans un poignant intérêt.

N^o 2 **Contes extraordinaires** par Ed. Poe.

« Les contes extraordinaires » sont les plus impressionnants d'Edgar Poe dans la traduction de Baudelaire. Ceux qui aiment à sentir leurs cheveux se dresser sur leur tête trouveront amplement à se satisfaire en suivant les péripéties du « Double assassinat dans la rue Morgue » ou celles de la « Descente dans le Mælström ».

N^o 3 **Un véritable Amour** par Masson-Forestier.

Le conteur normand, Masson-Forestier, s'était fait une spécialité littéraire des « cas » difficiles ou curieux que sa carrière d'avocat lui avait fait rencontrer. Ces récits rapides, très variés de ton et d'inspiration, feront passer quelques bons moments au lecteur désireux de se délasser sans perdre son temps.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne

Vient de paraître :

ANNUAIRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE 1924

XV^e année

publié sous les auspices de la Conférence intercantonale
des Chefs des Départements de l'Instruction publique de la Suisse
romande avec l'appui de la Confédération

par

JULES SAVARY

DIRECTEUR DES ÉCOLES NORMALES DU CANTON DE VAUD

1 vol. in-8°, broché Fr. 6.—

« L'Annuaire de l'Instruction publique en Suisse » est particulièrement intéressant cette année. Il renferme neuf articles aussi variés de forme que de fond, des statistiques sur les traitements par les cantons au personnel enseignant primaire et secondaire en 1923 et une étude sur la mortalité de la population suisse dans la période de 1896-1920. Ce volume de 286 pages in-8° se termine par des chroniques très suggestives résumant d'une façon heureuse l'activité scolaire en Suisse romande durant l'année qui vient de se terminer.

» Quelques articles méritent d'attirer particulièrement l'attention : *Méthodes de la science et méthodes d'enseignement*, par F. Béguin ; *La surdité et l'éducation des sourds-muets*, par M. le docteur E. Curchod et M^{lle} M. Reymond ; *Le cinématographe à l'école*, par E. Savary ; *L'enseignement du chant dans le canton de Vaud*, par A. Porchet ; *Le rétablissement de l'examen pédagogique des recrues*, par J. Savary ; *La réforme scolaire en Autriche*, par V. Fadrus.

» Ce volume ne devrait manquer dans aucune bibliothèque d'instituteur ou d'institutrice ou de toute personne qui se préoccupe de l'avenir de notre jeunesse. » (*Bulletin Officiel du Département de l'Instruction publique du Canton de Vaud.*)



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Chemin Sautter, 14

GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3

LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

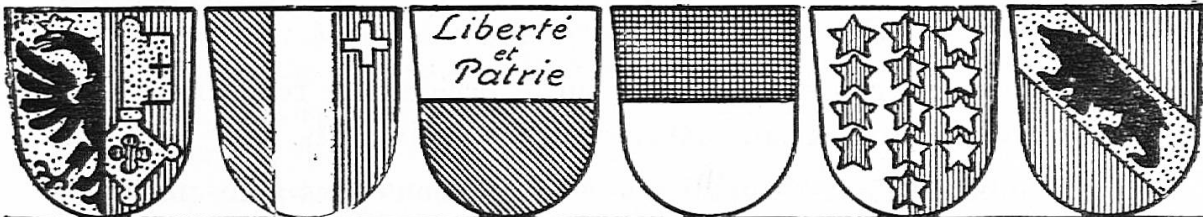
H.-L. GÉDET, Neuchâtel.

J. MERTENAT, Delémont.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8, Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10 Etranger, fr. 15.

Gérance de l'*Educateur* : LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}. Compte de chèques postaux II 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}**Lausanne — Genève — Neuchâtel — Vevey — Montreux — Berne**

VIENT DE PARAÎTRE :

MANUEL DU SKIEUR

PAR

H. FAES ET P.-L. MERCANTON2^e édition revue et augmentée, avec 84 illustrations.

1 vol. in-8° broché Fr. 3.50

Tous deux skieurs de la première heure, les auteurs ont mis dans ce petit volume le meilleur de leur expérience. Cette deuxième édition est enrichie et ajustée aux conditions actuelles ; non point transformée toutefois, car le but primitif du manuel est resté le même : guider les débuts du skieur et accélérer ses progrès en lui épargnant des tâtonnements décourageants. C'est pourquoi aussi les auteurs l'orientent d'emblée vers les pratiques reconnues préférables, celle du christiania et ses dérivés, par exemple virages les mieux adaptés au relief de notre terrain accidenté, les divers slaloms, l'arrêt sauté, nouveauté attrayante de notre technique suisse. Le chapitre « matériel et équipement » a subi également les remaniements nécessaires.

Les itinéraires recommandés en Suisse occidentale rendront d'aussi grands services aux skieurs experts qu'aux débutants.

Le volume contient de nombreuses illustrations dues à nos meilleurs photographes suisses.

Ni les dimensions, ni le prix du volume n'ont été augmentés ; cela est heureux, car un ouvrage sportif destiné au grand public et surtout à la jeunesse doit être à la fois peu volumineux, précis et bon marché.